



**MINISTÈRE
CHARGÉ DES
PETITES ET MOYENNES
ENTREPRISES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 27 mai 2021
N°1051

Les soldes d'été débuteront le 30 juin

Alain Griset, ministre délégué auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, chargé des Petites et Moyennes Entreprises annonce que les soldes d'été seront décalées d'une semaine et débuteront le 30 juin 2021 pour une durée de quatre semaines.

Cette décision fait suite à une concertation avec les représentants des organisations du commerce et les associations de consommateurs et permettra de concilier au mieux leurs intérêts.

L'objectif de ces soldes est d'écouler rapidement les stocks pour redonner des capacités de financement à tout le secteur et de s'assurer que l'ensemble des commerçants pourront bénéficier d'une période de soldes avant les départs en vacances.

Contact presse

Cabinet d'Alain Griset

presse.pme@cabinets.finances.gouv.fr